DISPOSITIF 2020/2025



ACHETEZ, RÉNOVEZ, VOUS ÊTES AIDES





le guide

Situation... sa solution

Agglomération



- **OPAH**Amélioration énergétique 2019 2024
- Nouveauté depuis octobre 2022 : Prime de 8 000 € aux ménages pour l'acquisition-amélioration d'un logement dégradé

Châteauroux Centre



- Opération Façades 2019 2025
- OPAH de Renouvellement urbain 2020 2025
- **Démarche Zéro logement vacant** depuis janvier 2022







L'OPAH Rénovation énergétique 2019 - 2024

Les aides de Châteauroux Métropole

(sur l'ensemble des communes)

- Cumulables avec les aides Anah (dont MaPrimeRénov),
- dispositifs fiscaux, etc.

Condition d'ancienneté du bâti: 15 ans

1 Amélioration énergétique :

Propriétaires Occupants très modestes (ressources Anah).

- 10% de 10000 € TTC si gain > à 25% (1 000€ max).
- 10% de 14000 € TTC si gain > à 35% (1 400€ max).
- 10% de 20000 € TTC si gain > à 50% (2 000€ max).
- NRJ renouvelables Propriétaires occupants (PO) et Bailleurs (PB).
 - **10%** de **10000 € TTC** (1000€ max).
- Isolation thermique par l'extérieur (ITE) PO / PB.

 de 8 à 20 € du m² suivant les ressources et l'implantation du projet.
- Habitat indigne ou très dégradé PO

Indigne ou Très dégradé Occupé:

10% de 50 000 € TTC (5 000€ max)

Très dégradé vacant :

10% de **20 000 € TTC** (2 000€ max)

Prime acquisition-amélioration

Ménages accédant à la propriété dans l'ancien dégradé

Indice de dégradation > à 0,40
Travaux : minimum de 20 000 € HT

☐ Prime forfaitaire de **8 000 €**

Depuis octobre 2022



L'OPAH RU 2020 - 2025

Châteauroux Métropole et les partenaires d'Action Cœur de Ville sont engagés depuis mars 2020 dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour offrir des logements de qualité et attractifs dans le centre-ville de Châteauroux.



OPAH RU, c'est QUOI?

Un accompagnement renforcé Un dispositif incitatif



Notre accompagnement en



- Prise de contact -



VOTRE PROJET

Réception de votre demande.



VISITE TECHNIQUE

Évaluation du gain énergétique et diagnostic de l'état du bien.



ACCOMPAGNEMENT

Aide au montage du dossier, établissement du plan de financement et mobilisation des aides.



TRAVAUX

À faire réaliser par des entreprises certifiées RGE (Reconnu garant de l'environnement).



BIEN RÉNOVÉ

Versement des aides à la suite de l'envoi des factures.

10 exemples d'aides de Châteauroux Métropole (OPAH RU)



- **1.** Acquisition.
- 2. Amélioration énergétique.
- 3. Réhabilitation dans l'ancien dégradé.
- 4. Changement d'usage.
- **5.** Sortie d'insalubrité et travaux lourds de logements occupés.
- 6. Copropriété.
- 7. Réfection façade.
- 8. Équipements utilisant les énergies renouvelables.
- 9. Isolation thermique par l'extérieur.
- 10. Sortie de vacance.

Pour en savoir plus, téléchargez le guide complet des aides



https://www.chateauroux-metropole.fr/vie-pratique-les-services/urbanisme-et-habitat/habitat



https://www.calameo.com/read/001100285ce706d14454f

+ d'INFOS sur les AIDES



service-habitat@chateauroux-metropole.fr



E CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE









Monsieur Fuschia a acquis une maison dans le centre-ville qu'il souhaite réhabiliter afin de répondre à la demande locative

La maison est vacante depuis plus de 2 ans et est très dégradée.

Il profite des travaux pour faire la réfection de la façade

Coût des travaux : 112 000 € TTC

Financeurs	Montant en €
Ma Prime - Logement décent	28 000
Prime - Sortie de passoire	2 000
Châteauroux Métropole - Prime Sortie de vacance	3 000
Châteauroux Métropole - Réhabilitation dans l'ancien	6 250
Ville de Châteauroux - Aide façade	4 000
Total des subventions	43 250

38 % des subventions sur travaux



- Les travaux doivent permettre au minimum un saut de deux étiquettes énergétiques
- Logement de plus de 15 ans.
- Niveau de dégradation du bien selon la grille d'évaluation de l'Anah.
- Conventionnement avec l'Anah (loyer plafonné)
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.
- Façade et pignon visibles du domaine public.

Nous souhaitons devenir propriétaire d'une maison ancienne dans le centre-ville



Madame et Monsieur Orange veulent devenir propriétaires d'une maison dans le centre-ville.



Leur revenu fiscal de référence leur permet de bénéficier des aides de l'Anah **pour les revenus dits « modestes »**.

Ils achètent une maison vacante et dégradée, le prix de vente n'excède pas 900 € du m².

Les travaux engagés leur permettent de faire un saut de 3 classes énergétiques, le logement passe ainsi d'une étiquette G à une étiquette D.

Montant des travaux : 92 000 € TTC

Financeurs	Montant en €
MaPrimeRénov - Parcours accompagné	33 000
MaPrimeRénov - Sortie de passoire énergétique	5 500
Châteauroux Métropole – Prime Acquisition	5 000
Châteauroux Métropole – Réhabilitation dans l'ancien	12 500
Total des subventions	56 000

60 % des subventions sur travaux



- Les travaux doivent permettre au minimum un saut de deux étiquettes énergétiques
- Logement de plus de 15 ans.
- Niveau de dégradation du bien selon la grille d'évaluation de l'Anah).
- Plafond de ressources Anah.
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.



Nous souhaitons devenir proprietaire d'une maison ancienne dans le centre-ville



Madame et Monsieur Turquoise veulent devenir

propriétaires d'une maison dans le centre-ville.

Leur revenu fiscal de référence leur permet de bénéficier des aides de MaPrimeRenov parcours accompagné **pour les revenus dits « supérieurs »**.

Ils achètent une maison vacante et dégradée, le prix de vente n'excède pas 900 € du m2.

Les travaux engagés leur permettent de faire un saut de 3 classes énergétiques, le logement passe ainsi d'une étiquette F à une étiquette C.

Montant des travaux : 92 000 € TTC

Financeurs	Montant en €
MaPrimeRénov – Parcours accompagné	19 250
MaPrimeRénov – Sortie de passoire énergétique	5 500
Châteauroux Métropole – Réhabilitation dans l'ancien	6 250
Châteauroux Métropole – Prime à l'acquisition	5 000
Total des subventions	36 000

39 % des subventions sur travaux



- Les travaux doivent permettre au minimum un saut de deux étiquettes énergétiques.
- Logement de plus de 15 ans.
- Niveau de dégradation du bien selon la grille d'évaluation de l'Anah.
- Plafond de ressources Anah.
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.
- Réalisation d'un audit énergétique par un auditeur RGE.





Madame Mauve est propriétaire d'une maison dans le centre-ville. Installée depuis peu de temps, elle constate que les dépenses liées au chauffage sont

importantes.

Son revenu fiscal de référence lui permet de bénéficier des aides de l'Anah pour les revenus dits « modestes ».

Elle souhaite les réduire et améliorer le confort thermique de son logement en engageant des travaux d'amélioration énergétique.

Les travaux envisagés permettent au logement de passer de la classe énergétique E à C.

Montant des travaux : 44 000 € TTC

	Financeurs	Montant en €
	MaPrimeRénov - Parcours accompagné	32 000
•	Châteauroux Métropole – Amélioration énergétique	6 000
	Total des subventions	38 000

86 % des subventions sur travaux



- Les travaux doivent permettre au minimum un saut de deux étiquettes énergétiques.
- Logement de plus de 15 ans.
- Plafond de ressources Anah.
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.







Monsieur Vert est propriétaire d'une maison dans le centre-ville. Installé

depuis peu de temps, il constate que les dépenses liées au chauffage sont importantes.

Il souhaite les réduire et améliorer le confort thermique de son logement en engageant des travaux d'amélioration énergétique.

Son revenu fiscal de référence lui permet de bénéficier des aides de MaPrimeRénov - Parcours accompagné pour les revenus dits « intermédiaires ».

Les travaux envisagés permettent au logement de passer de la classe énergétique E à C.

Montant des travaux : 44 000 € TTC

Financeurs	Montant en €
MaPrimeRénov - Parcours accompagné	18 000
Châteauroux Métropole - Amélioration énergétique	4 000
Total des subventions	22 000

50 % des subventions sur travaux



- Les travaux doivent permettre au minimum un saut de deux étiquettes énergétiques.
- Logement de plus de 15 ans.
- Plafond de ressources Anah
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.
- Réalisation d'un audit énergétique par un auditeur RGE.







Madame Violet est propriétaire d'une maison qu'elle occupe dans le centre-ville. Elle souhaite changer le système de chauffage de son logement.

Son projet de travaux ainsi que son revenu fiscal de référence ne lui permettent pas de mobiliser les aides de l'État (pour les revenus dits « supérieurs »).

Montant des travaux : 10.000 € TTC

Financeurs	Montant en €
Châteauroux Métropole – Prime Énergies renouvelables (pompe à chaleur air eau, poêle à bois/granulés, chaudière à granulés, chauffe-eau thermodynamique,)	1 000
Total des subventions	1000

10 % des subventions sur travaux



- Sans condition de ressources.
- Logement de plus de 15 ans.
- Travaux réalisés par des entreprises RGE.



Je suis propriétaire d'un logement vacant



Mon logement est inoccupé depuis plus de 2 ans et j'hésite à le remobiliser?

Comment le valoriser ? Quels éléments pour faire le bon choix ? Par quelle démarche commencer ? Quels travaux de rénovation ? Quels coûts financiers ? Un blocage d'ordre juridique ou familial ? Peur de louer à un tiers ?

Rénover, mettre en location, vendre en l'état, les pistes de solutions sont multiples, demandent du temps et peuvent sembler complexes.

Châteauroux Métropole et ses partenaires vous conseillent et vous accompagnent de manière spécifique pour envisager et mettre en oeuvre une solution de sortie de vacance de votre bien, adaptée à vos souhaits et possibilités.

Pour toute information sur la démarche Zéro Logement Vacant :

COMPLÉTEZ
LA FICHE
sur le site
de Châteauroux
Métropole

www.chateauroux-metropole.fr/demarches-en-ligne

OU

zerologementvacant@chateauroux-metropole.fr



CONTACT

Service Habitat-Logement service-habitat@chateauroux-metropole.fr 02 36 90 50 50



MES DÉMARCHES EN LIGNE

sur www.chateauroux-metrorople.fr

MES DÉMARCHES



HABITAT-URBANISME



OPAH - OPAH RU

Cliquez sur l'onglet

